

MESURE MENSUELLE DE L'INCARCERATION

Au 1^{er} avril 2018

82 086 personnes écrouées

70 367 détenus

11 719 non détenus

20 852
prévenus

49 515 condamnés

en détention
47 536

en semi-liberté
1 654

placées à
l'extérieur
325

placés à
l'extérieur

590

placés sous
surveillance
électronique

11 129

INDICATEURS CLES AU 1^{ER} AVRIL

OCCUPATION DES PLACES		2018	2017
Nombre de places opérationnelles		59 459	58 670
Densité carcérale globale		118,3 %	119,7 %
Densité carcérale en maison d'arrêt (hors places mineurs)		143,5 %	144,7 %
Nombre de détenus dans une structure suroccupée	à + de 120 %	40 846	41 104
	à + de 150 %	20 472	24 561

	2018	2017
Places inoccupées	4 331	4 059
Détenus en surnombre	15 240	15 619
Nombre de matelas au sol	1 628	1 883
Taux d'encellulement individuel	39,3 %	37,6 %

STRUCTURE		
Nombre de détenus	70 367	70 230
Nombre de prévenus	20 852	20 450
Part des prévenus parmi les détenus	29,6 %	29,1 %

Non détenus	11 719	11 300
Part des non détenus parmi les écroués	14,3 %	13,9 %
Placements sous surveillance électronique	11 129	10 722

DEMOGRAPHIE		
Nombre de femmes	3 157	2 988
Part des femmes	3,9 %	3,7 %

Nombre de mineurs	872	858
Part des mineurs	1,1 %	1,1 %

DEFINITIONS

- Places opérationnelles : Nombre de places en fonction de la superficie au plancher (circ. AP8805G B402 du 3 mars 1988, définissant le mode de calcul de la capacité de chaque établissement) et effectivement disponibles (les places en travaux ne sont donc pas comptabilisées)
- La densité carcérale est le rapport entre le nombre de personnes détenues et le nombre de places opérationnelles.
- Places inoccupées : Différence entre le nombre de détenus et le nombre de places opérationnelles dans les quartiers ou établissements dont la densité carcérale est inférieure à 100% (en distinguant les quartiers mineurs).
- Détenus en surnombre : Différence entre le nombre de places opérationnelles et le nombre de détenus dans les quartiers et établissements dont la densité carcérale est supérieure à 100% (en distinguant les quartiers mineurs).

DESCRIPTIF DE L'OCCUPATION DES ETABLISSEMENTS

Nombre de matelas au sol au 1^{er} avril 2018: 1 628

Type d'établissement	Densité carcérale globale	Nombre d'établissements ou quartiers	Nombre d'établissement ou quartier en situation de suroccupation supérieure à 120 %	Nombre de personnes détenues dans une structure suroccupée à plus de 120 %
MA et qMA (hors places mineurs)	143,5%	131	97	40 248
CD et qCD	89,6%	65	1	292
MC et qMC	74,3%	13	0	0
CPA et qCPA	74,6%	9	2	127
CSL et qCSL	67,3%	30	2	179
EPM (et places mineurs*)	73,1%	48	0	0
CNE et qCNE	62,4%	3	0	0
Ensemble	118,3%	258	102	40 846

MA : Maison d'arrêt / CD : Centre de détention / MC : Maison centrale / CPA : Centre pour peine aménagée / CSL : Centre de semi-liberté / EPM : Etablissement pénitentiaire pour mineurs / CNE : Centre national d'évaluation / q : quartier

* : 53 quartiers ou établissements pénitentiaires disposent de places mineurs

Type d'établissement	Nombre de personnes détenues	Nombre de places opérationnelles (*)	Places inoccupées (**)	Détenus en surnombre
MA et qMA (hors places mineurs)	48 204	33 598	434	15 040
CD et qCD	18 068	20 159	2 175	84
MC et qMC	1 694	2 280	586	0
CPA et qCPA	456	611	208	53
CSL et qCSL	883	1 312	486	57
EPM et QM	863	1 180	322	6
CNE et qCNE	199	319	120	0
Ensemble	70 367	59 459	4 331	15 240

Direction interrégionale	Nombre de personnes détenues	Nombre de places opérationnelles (*)	Densité carcérale globale	Places inoccupées (**)	Détenus en surnombre	Taux d'encellulement individuel
Bordeaux	5 132	5 194	98,8%	702	640	55,2%
Dijon	4 463	3 920	113,9%	279	822	45,1%
Lille	7 162	6 502	110,2%	727	1 387	43,5%
Lyon	6 573	5 961	110,3%	382	994	48,1%
Marseille	7 607	6 292	120,9%	333	1 648	44,2%
Outre-mer	5 029	4 473	112,4%	348	904	29,8%
Paris	13 868	9 302	149,1%	309	4 875	23,6%
Rennes	8 374	7 689	108,9%	698	1 383	44,8%
Strasbourg	6 258	5 704	109,7%	386	940	42,6%
Toulouse	5 902	4 422	133,5%	167	1 647	34,4%
France entière	70 368	59 459	118,3%	4 331	15 240	39,3%

* Places opérationnelles : Nombre de places en fonction de la superficie au plancher (circ. AP8805G B402 du 3 mars 1988, définissant le mode de calcul de la capacité de chaque établissement) et effectivement disponibles (les places en travaux ne sont donc pas comptabilisées)

** Une place peut ne pas être occupée parce qu'en cours d'attribution, parce que destinée à une catégorie spécifique de personnes détenues (ex. une place femme vacante dans une cellule ne peut accueillir un détenu homme). Il peut également s'agir de places disponibles dans des zones géographiques à plus faible besoin ou trop éloignées pour permettre le maintien des liens familiaux.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Au 1er avril 2018, 82 086 personnes étaient écrouées, dont 70 367 en détention parmi lesquelles 49 515 étaient condamnées. Le nombre de personnes écrouées, ainsi que celui des détenus, continue d'augmenter, bien que plus faiblement que l'année dernière (+0,2 % pour les personnes détenues par rapport au 1er avril 2017, contre +2,7 % entre 2016 et 2017). Cette hausse est due à une petite augmentation du nombre des prévenus et des placements sous surveillance électronique, le nombre de condamnés diminuant légèrement.

Plus structurellement, diverses tendances se poursuivent :

le nombre de personnes prévenues (20 852) en croissance continue depuis octobre 2017 (exception faite pour la chute du 1er janvier 2018) attend le plus haut chiffre enregistré depuis 12 ans (juillet 2005) ;

depuis le début de l'année, le nombre d'aménagements de peine en détention (SL, PE non hébergés) diminue, alors que hors détention (PSE, PE hébergés) augmente ;

le nombre des mineurs et des femmes ne cesse de s'accroître, respectivement 872 (+3,6 % mensuellement et 1,6 % annuellement) et 3 157 (+0,7 % mensuellement et +5,7 % annuellement).

La densité carcérale moyenne s'élève à 118,3 % (au 1er avril 2017, cet indicateur s'élevait à 119,7 %).

En revanche, toutes les directions interrégionales enregistrent une plus forte surpopulation dans les maisons d'arrêt avec, en particulier, la DISP de Marseille qui perd 434 places opérationnelles à cause de la fermeture de 2 bâtiments de Marseille-Baumettes. La situation reste très critique aussi dans les DISP de Paris et de Toulouse.

Le nombre de places inoccupées est en hausse (4 331 contre 4 059 au 1er avril 2017) et celui des matelas au sol est nettement en baisse (1 628 contre 1 883 au 1er avril 2017).

Au 1 ^{er} Avril	Personnes écrouées	Personnes détenues	Places opérationnelles	Personnes prévenues	Personnes aménagées sous écrou et non détenues	Nombre de matelas au sol	Places inoccupées	Détenus en surnombre	Personnes détenues en MA/qMA avec taux d'occupation supérieur à 120 %
2008	66 720	63 211	50 631	17 466	3 509	.	1 700	14 281	36 755
2009	68 244	63 351	52 535	16 220	4 893	.	2 703	13 539	38 064
2010	67 757	61 706	56 324	15 797	6 051	.	4 356	9 776	28 467
2011	71 913	64 148	56 150	16 956	7 765	.	3 359	11 362	32 867
2012	77 588	67 161	57 243	17 027	10 427	.	2 967	12 888	36 128
2013	78 997	67 493	56 975	17 166	11 504	.	2 756	13 276	37 565
2014	80 740	68 859	57 680	17 846	11 881	1 109	3 184	14 363	38 752
2015	78 456	66 761	57 920	17 100	11 695	1 090	3 929	12 773	34 994
2016	79 422	68 361	58 659	19 306	11 061	1 645	4 746	14 449	36 978
2017	81 530	70 230	58 670	20 450	11 300	1 883	4 059	15 619	40 331
2018	82 086	70 367	59 459	20 852	11 719	1 628	4 331	15 240	40 248

